

UN GLORIEUX ANNIVERSAIRE

Il y a eu vingt-cinq ans lundi, le 15 de mai, Sa Sainteté Léon XIII publiait, sur la condition des ouvriers, sa grande Encyclique *Rerum Novarum*.

A l'occasion de ce glorieux anniversaire, le Rév. P. J.-P. Archambault, S. J., vient d'écrire, pour *le Devoir*, un article remarquable dans lequel, après avoir rappelé les circonstances qui ont amené le Pape Léon XIII à rédiger ce monument de la pensée de l'Église sur la question ouvrière, il met en relief les principaux remèdes sociaux indiqués par le grand pontife dans ce document magistral qui restera comme la charte de la sociologie chrétienne.

Nous allons citer toute cette juste analyse :

Trois puissances, y lissons-nous, doivent concourir à soulager la société souffrante : l'Église, l'État et l'Association.

*L'Église.* — Qu'y a-t-il au fond du mal social ? Avant tout, une question d'ordre moral. On pourrait, sinon le guérir complètement, du moins l'atténuer considérablement, en ne lui appliquant que des remèdes moraux. Ne lui appliquer que des remèdes économiques serait presque toujours l'envenimer. C'est qu'en effet la racine même du désordre actuel n'est autre que le mépris ou l'oubli des lois qui régissent la vie humaine. La nature a voulu dans la société l'inégalité des individus et des classes, mais une inégalité qui ne soit pas un antagonisme, qui serve au contraire de base à un accord harmonieux. Sur cette loi naturelle se greffe une loi pénale. Le premier homme a failli à son devoir. Ses descendants subiront le contre coup de sa faute. Les existences humaines sont liées désormais à la douleur et à la souffrance. Elles devront en porter le poids.

Mais qu'a fait la société, depuis plus d'un siècle, si ce n'est précisément de se révolter contre ces deux lois ? Cupidité effrénée, individualisme, socialisme, qu'est-ce autre chose que l'oubli de la condition malheureuse faite à l'homme par le péché, que la négation virulente de l'inégalité et de l'union des classes ?

Or pour faire cesser ce désordre, pour "couper le mal dans sa racine, les institutions chrétiennes possèdent une vertu admirable et multiple. Et d'abord toute l'économie des vérités reli-